

## DECISION DU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N° 2026-2 DU 22 -JUILLET 2026

### CESSION DU LOT DE COPROPRIETE N°6 SITUE 156 BD CHARLES DE GAULLE A COLOMBES

Membres présents : Monsieur Joakim GIACOMONI, Président, membre de droit,  
Monsieur Arnaud THOREL, Vice-Président  
Madame Yvonne PERICHON, Administrateur

Membre excusé et représenté :  
Madame Sandrine BARBE, Administrateur, représentée par Monsieur GIACOMONI  
Monsieur Alexandre GIUDICELLI, Administrateur, représenté par Monsieur THOREL  
Monsieur Denis BUTAYE, Administrateur  
Madame Josiane FISCHER, Administrateur

*Publié le : 27 juillet 2026*

Le Bureau,

Vu les articles R 421-12 et R 421-16 du Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu le programme immobilier SIMPROM comprenant 43 logements, le tout sur les parcelles cadastrales BF n°299 / BF n°325 / BF n°365 / BF n°366,

Considérant l'avis des Domaines N°28985364 en date du 20 février 2026, portant la valeur des biens à 270 000 €HT, assortie d'une marge d'appréciation de 15%.

Vu la proposition SIMPROM d'acquérir le lot de copropriété n°6 pour un montant de 270 000 €HT conformément à l'avis de France Domaine,

Considérant la demande des membres du bureau en séance du 9 juillet d'augmenter la valeur des 15% de marge d'appréciation de France Domaines,

Vu la nouvelle proposition de SIMPROM en date du 13 juillet 2026 incluant cette marge et le souhait d'acquérir le lot de copropriété n°6 pour un montant de 310 500 €HT,

Considérant l'accord de la locataire actuelle pour un accompagnement de Colombes Habitat Public vers un autre logement adapté,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Le Directeur Général,

---

DECIDE ,

---

**ARTICLE PREMIER :**

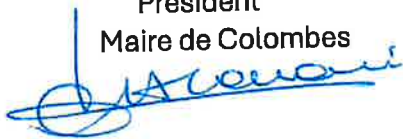
Autorise Monsieur Le Directeur général à intervenir au nom de Colombes Habitat Public pour tous les actes relatifs à cette cession avec la société SIMPROM pour la somme de 310 500 €HT, conformément à l'avis des domaines rendu le 20 février 2026.

**ARTICLE DEUXIEME :**

La Société SIMPROM prendra en charge les frais de géomètre et d'acte notarié liés à l'ensemble de la cession sus visée.

Joakim GIACOMONI

Président  
Maire de Colombes



Sandrine BARBE  
Administrateur



Denis BUTAYE  
Administrateur

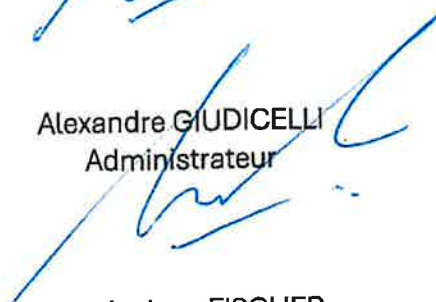
Yvonne PERICHON  
Administrateur



Arnaud THOREL  
Vice-Président



Alexandre GIUDICELLI  
Administrateur



Josiane FISCHER  
Administrateur